

Les essais récents de lutte anti-érosive au Rwanda.

---

Jan Moeyersons,  
Musée Royal de l'Afrique Centrale, B-3080 Tervuren, Belgique.

Le Rwanda, surtout les régions du plateau central, de la crête Zaïre-Nil et du plateau de Byumba connaissent des pentes fortes. Avant notre ère, ces versants étaient stabilisés par une végétation de forêt et de savane arborée et des tourbes se développaient dans les vallées.

Dans les zones défrichées, ces tourbes sont actuellement surmontées d'alluvions ou de colluvions sableuses et les rivières s'incisent dans leurs anciens lits.

Depuis les années quarante, on a essayé de freiner la dynamique des versants. A ces fins, les pentes supérieures à  $10^{\circ}$ - $12^{\circ}$  étaient destinées à être reboisées, la pratique de l'agriculture étant réservée aux pentes plus faibles. Sur celles-ci on a promu un dispositif hypsométrique, comprenant des fossés-collecteurs munis de haies vivantes. Ceci menait, grâce à la technique du labour du bas vers le haut de la parcelle, au développement accéléré de terrasses 'progressives'.

Le système du terrassement 'progressif' a été efficace sur ces pentes pour deux raisons. D'abord, l'inclinaison des paliers y est réduite jusqu'à  $5^{\circ}$ - $6^{\circ}$ . Sous ce seuil le ruissellement ne crée pas de rigoles, ce qui empêche l'incision des berges et un débordement rapide des fossés. Deuxièmement, la hauteur des talus reste réduite, ce qui évite son instabilité.

L'introduction plus récente de la même technique sur des pentes plus raides n'a pas été un succès. La pente des paliers y reste généralement plus raide que  $5^{\circ}$ - $6^{\circ}$ . Ainsi se développent des rigoles qui, en déposant des cônes de déjection dans les fossés, passent dans la parcelle suivante. Ainsi des brèches se forment sur toute la longueur du versant. En même temps la hauteur plus importante des talus contribue à leur instabilité. Enfin, sur les pentes supérieures à  $25^{\circ}$ , l'infiltration d'eau dans les fossés crée des glissements, parfois importants.

On se retourne actuellement vers d'autres techniques d'aménagement plus prometteuses: le terrassement 'radical', qui implique une légère contre-pente de la terrasse, et la protection du sol par un recouvrement permanent, soit par des cultures, soit par des résidus organiques.

**RESEAU  
EROSION**



**Référence bibliographique Bulletin du RESEAU EROSION**

**Pour citer cet article / How to cite this article**

Moeyersons, J. - Les essais récents de lutte antiérosive au Rwanda, pp. 50-50, Bulletin du RESEAU EROSION n° 13, 1993.

Contact Bulletin du RESEAU EROSION : [beep@ird.fr](mailto:beep@ird.fr)